

# Programme ROSELIERE

Indicateurs nationaux 2009-2018

## Le programme ROSELIERE

Le programme ROSELIERE est un outil de suivi scientifique standardisé de la biodiversité. Développé à partir de 2006 par l'ANVL<sup>1</sup>, il est piloté depuis 2017 par l'association ROSELIERE et appuyé scientifiquement par le MNHN<sup>2</sup>. Initié à destination des carrières, il s'applique désormais sur tous types de sites.

### Ses principaux objectifs sont :

- ▶ Suivre l'évolution de la biodiversité à l'aide de protocoles standardisés en parallèle notamment d'activités humaines
- ▶ Construire des indicateurs pertinents à partir des données collectées
- ▶ Permettre l'amélioration continue des techniques de gestion et d'aménagement des espaces naturels et renaturés

Les méthodes de suivi ne visent pas l'exhaustivité des résultats mais se basent sur de l'échantillonnage de façon à obtenir une vision représentative de la biodiversité des sites, au fil des suivis.

### Quelques chiffres

- ▶ Le programme permet d'étudier jusqu'à **13** groupes taxonomiques.
- ▶ Il a été appliqué sur **54** sites au total en France (soit plus de **4560** ha), dont **46** carrières de roche meuble, **7** de roche massive et **1** installation de stockage de déchets non dangereux.
- ▶ **9** entreprises participent au programme ainsi que **24** structures naturalistes pour la collecte des données sur site.
- ▶ **68%** des sites intégrés au programme sont suivis depuis au moins 5 ans.

Localisation des 54 sites suivis via le programme ROSELIERE en 2018



Plus d'informations sur : <http://programme-roseliere.fr/>

1 : Association des Naturalistes de la Vallée du Loing et du massif de Fontainebleau

2 : Muséum National d'Histoire Naturelle



Les 13 groupes taxonomiques étudiés dans le cadre du programme ROSELIERE



Végétaux terrestres



Végétaux aquatiques



Oiseaux



Chiroptères



Reptiles



Amphibiens



Rhopalocères (Papillons de jour)



Odonates



Orthoptères



Invertébrés aquatiques



Araignées



Carabes



Pollinisateurs

# Programme ROSELIERE

## Indicateurs nationaux carrières 2009-2018

### Précautions pour l'interprétation des indicateurs

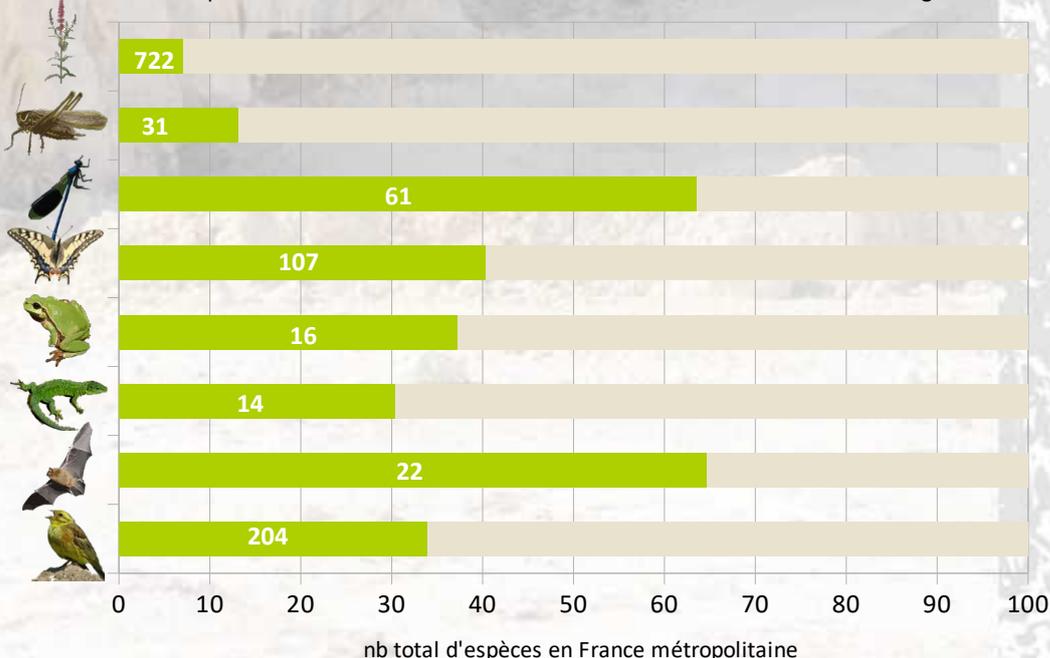
- ▶ Le principe du programme repose sur l'**échantillonnage** (ex : 5 placettes botaniques de 10 m<sup>2</sup>, 5 transects, 5 points d'écoute au maximum par site), l'exhaustivité n'est pas visée.
- ▶ Seules les données issues des **protocoles standardisés** ont été analysées afin de garantir la fiabilité des résultats. Le détail des protocoles et de leurs limites est à prendre en compte pour l'interprétation.
- ▶ Concernant les analyses par **stade**, les secteurs passent d'« avant » quand aucune intervention n'a eu lieu, à « en cours » pour les phases d'exploitation (diagnostic archéologique, décapage, extraction, remblaiement, réaménagement), puis à « réaménagé » à partir de la dernière intervention de réaménagement.
- ▶ Cette fiche présente les **indicateurs synthétiques** issus du réseau national de carrières appliquant le programme.
- ▶ Les phrases précédées d'un  correspondent à des **informations** ou **exemples** destinés à faciliter l'interprétation des résultats.
- ▶ Les données disponibles au 29/07/2019 ont été utilisées pour produire les indicateurs de cette fiche. Le nombre de **réplicats** (un point ou un transect suivi une année donnée) est indiqué ci-dessous pour chaque stade.

Nombre de répliquats par stade	avant	en cours	réaménagé
Points d'écoute oiseaux	253	374	722
Points d'écoute amphibiens	210	324	686
Plaques reptiles	81	208	361
Points d'écoute chiroptères	186	218	541
Points d'écoute orthoptères	96	95	251
Transects odonates	216	342	830
Transects rhopalocères	230	366	825
Placettes botaniques	239	334	787

### Indicateurs Espèces

#### Représentativité des espèces présentes en France métropolitaine sur les carrières du programme ROSELIERE

■ espèces contactées via ROSELIERE sur les zones en activité ou réaménagées



**Rappel :**  
Carrières suivies = 4560 ha,  
soit **< 0,01 %**  
surface métropolitaine

Placettes botaniques =  
50m<sup>2</sup> / site



Le nombre total d'espèces contactées sur les carrières concernées est indiqué sur le graphique. Parmi les 34 espèces de chauves-souris de métropole, 22 ont été contactées via le programme ROSELIERE sur les zones en cours d'activité ou réaménagées, soit 65 %. Source des données de référence : INPN



# Programme ROSELIERE

## Indicateurs nationaux carrières 2009-2018

### Indicateurs Espèces patrimoniales

#### Représentativité des espèces patrimoniales présentes en France métropolitaine sur les carrières du programme ROSELIERE

**19 %** des espèces protégées en France (seuls les groupes suivis ont été pris en compte) ont été contactées sur les carrières en activité ou réaménagées, via le programme ROSELIERE.

**56 %** des carrières en activité ou réaménagées du programme ROSELIERE hébergent au moins une **espèce d'insecte protégée** en France.

**24 %** des espèces Natura 2000 françaises (inscrites à l'annexe II de la Directive Habitats ou à l'annexe I de la Directive Oiseaux) sont observées sur les secteurs en activité ou réaménagés, contre 12 % sur les zones avant exploitation.

**9 %** des espèces observées sur les carrières en activité ou réaménagées du programme ROSELIERE sont considérées comme **menacées ou quasi-menacées à l'échelle nationale**. Le nombre d'espèces menacées est près de **2 fois plus élevé** sur les secteurs en activité ou réaménagés que sur ceux avant exploitation.



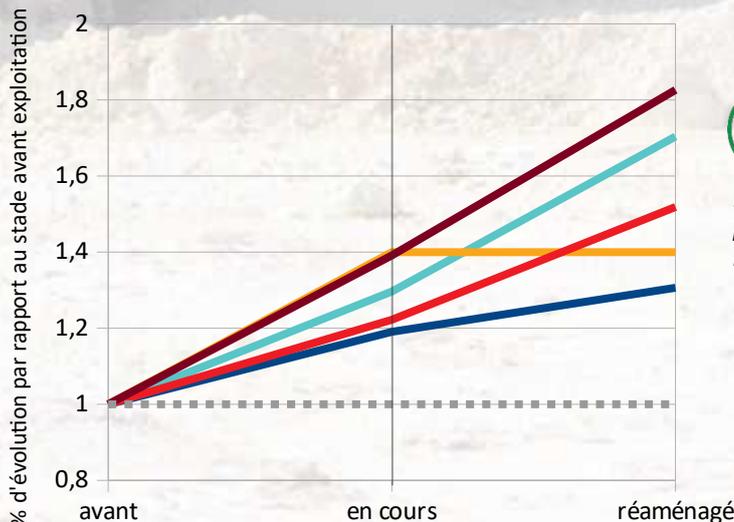
Sur les 200 espèces inscrites sur un **Plan National d'Actions (PNA)**, **36** ont été observées sur des secteurs en activité ou réaménagés, soit 18 % (détails ci-dessous par groupe et en fonction du stade).

■ secteurs en cours d'activité ou réaménagés  
■ secteurs avant exploitation



**91 %** des carrières en activité ou réaménagées du programme ROSELIERE hébergent au moins une **espèce inscrite sur la liste nationale d'espèces prioritaires pour la désignation de nouvelles aires protégées (SCAP)**.

#### Évolution du nombre d'espèces patrimoniales par rapport à l'avant exploitation (niveau de base fixé à 1) sur les carrières du programme ROSELIERE



Pour l'ensemble des statuts étudiés, le nombre d'espèces patrimoniales est supérieur sur les stades en cours d'activité ou réaménagés à celui des zones avant exploitation.

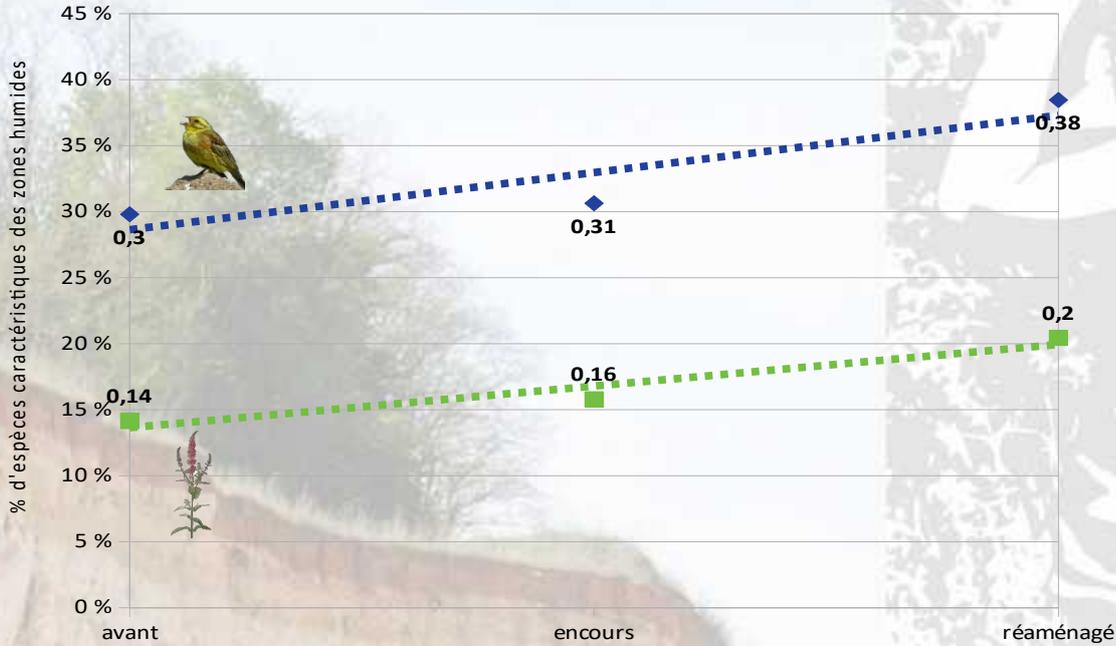
— Espèces protégées — Espèces N2000  
— Espèces PNA — Espèces menacées  
— Espèces SCAP — référence avant exploitation

# Programme ROSELIERE

## Indicateurs nationaux carrières 2009-2018

### Focus sur les espèces caractéristiques des zones humides

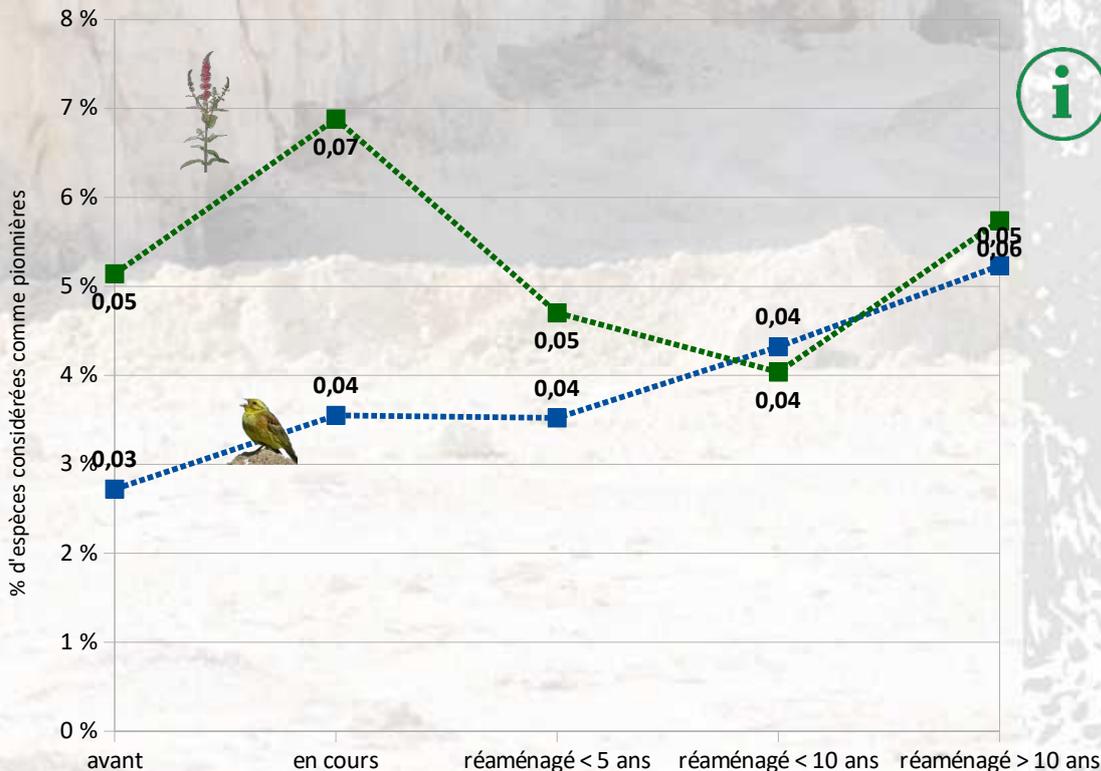
#### Évolution de la part d'espèces caractéristiques des zones humides en fonction du stade d'exploitation



**i** 20 % des espèces végétales et 38 % des oiseaux contactés sur les carrières réaménagées via le programme ROSELIERE sont caractéristiques des zones humides. Cette part d'espèces est en outre plus importante que sur les secteurs avant exploitation. Source des données de référence : Arrêté du 24/06/08 pour la flore et Convention de RAMSAR pour les oiseaux.

### Focus sur les espèces considérées comme pionnières

#### Évolution de la part d'espèces considérées comme pionnières en fonction du stade d'exploitation et du temps écoulé depuis la fin du réaménagement



**i** La part d'espèces considérées comme pionnières oscille entre 4 et 7 % pour les végétaux et 3 et 5 % pour les oiseaux. Chez ces derniers, la part d'espèces pionnières continue d'augmenter avec le temps, signe que les conditions nécessaires à leur maintien sont conservées, y compris plus de 10 ans après la fin du réaménagement. Pour les végétaux, l'optimum pour ces espèces se situe lors de la phase d'exploitation. Les sites réaménagés accueillent une proportion d'espèces pionnières similaires à celle observée sur les zones avant exploitation. Source des données de référence : dires d'expert pour les oiseaux, CATMINAT Julve pour les végétaux

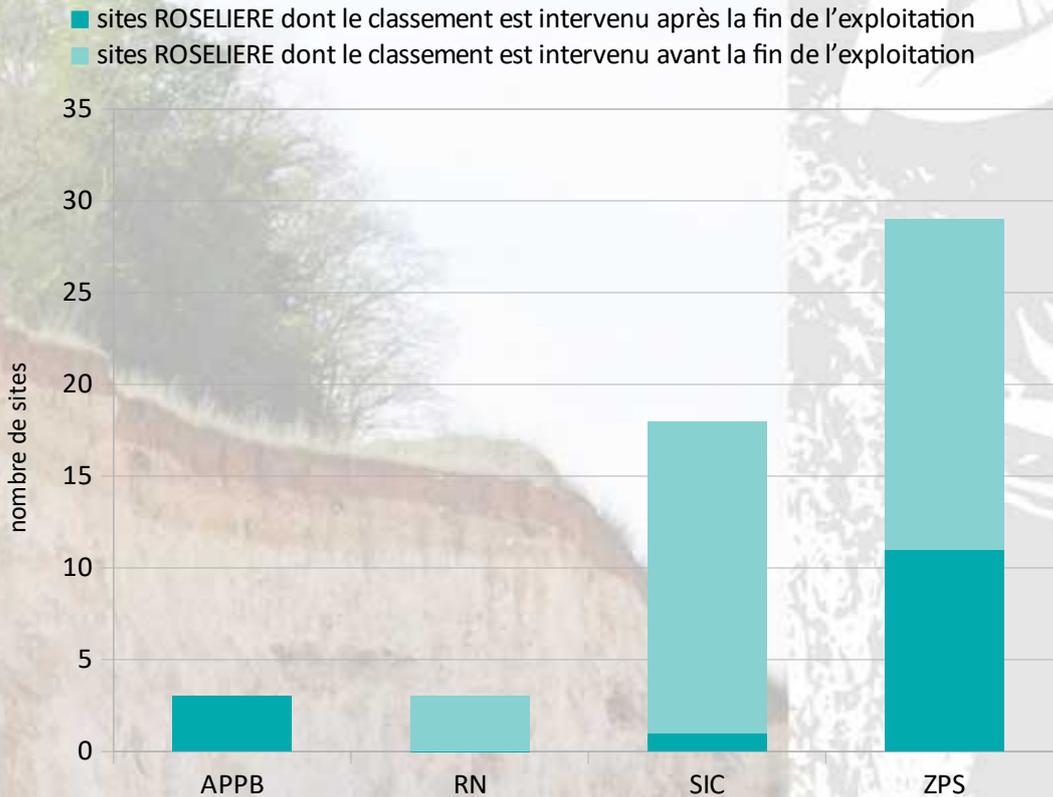
# Programme ROSELIERE

## Indicateurs nationaux carrières 2009-2018

### Indicateurs Espaces protégés

#### Classement des sites du programme ROSELIERE en tant qu'espace protégé ou d'intérêt\*

\* Arrêté Préfectoraux de Protection de Biotope, Parcs Nationaux, Parcs Nationaux Marins, zones RAMSAR, Réserves biologiques, Réserves Naturelles Nationales, de Corse et Régionales, Sites d'Intérêt Communautaire et Zones de Protection Spéciale (Natura 2000)



3 des 53 carrières du programme ROSELIERE sont classés en APPB et l'ont été après la fin de l'exploitation.  
 29 des 53 carrières du programme ROSELIERE sont classés en ZPS et 11 l'ont été après la fin de l'exploitation.



Ancienne carrière classée en Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope

# Programme ROSELIERE

Indicateurs nationaux 2009-2018



Participation à l'amélioration des connaissances

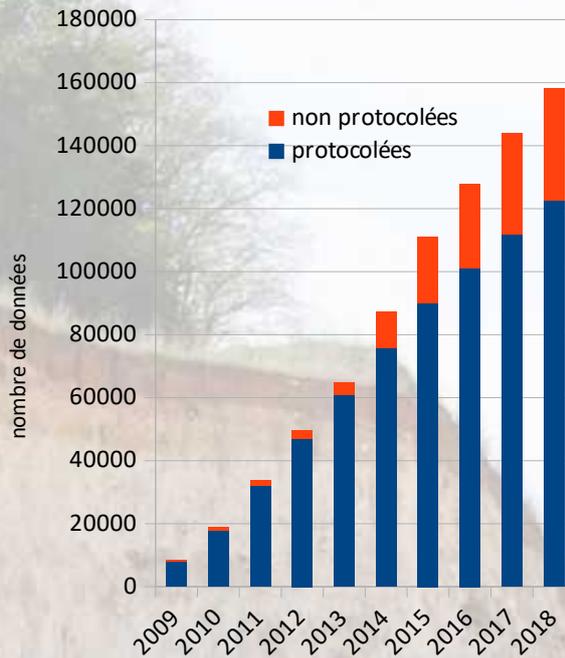
## Capitalisation des données naturalistes dans la base Cettia-ROSELIERE



Plus de **170 000 données** dans la base Cettia-ROSELIERE concernant 1033 taxons de faune et 1201 de flore et de fonge  
Des données récoltées sur **54 sites**, représentant plus de **4560 ha**

En moyenne, **10 protocoles** appliqués au moins une année (sur 15 possibles)

Ouverture progressive aux données naturalistes récoltées en dehors du programme ROSELIERE depuis 2018 (données non protocolées)



Dimension partenariale

30 partenaires d'horizons divers

